

**Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes**



**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLAGE DE POINTE-AUX-OUTARDES**

Procès-verbal de la session spéciale du conseil municipal tenue le
lundi 18 décembre 2017 en la salle du Conseil et à laquelle sont présents:

Monsieur	Serge Deschênes,	maire
Monsieur	Dave Prévèreault,	conseiller
Monsieur	Jean-François Gauthier,	conseiller
Monsieur	Julien Normand,	conseiller
Monsieur	Raynald Foster,	conseiller
Madame	Sylvie Ostigny,	conseillère
Monsieur	Pierre Ross,	conseiller

Et

Madame Dania Hovington, dir. gén./sec.-trés.

OUVERTURE

Monsieur le maire déclare la session ouverte à 19 h et vérifie le forum.

VÉRIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Les membres du conseil municipal présents constatent que l'avis de convocation a été signifié tel que requis par le Code municipal.

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Julien Normand et résolu à l'unanimité, que l'ordre du jour soit ainsi accepté.

PRÉSENTATION DES RÉSOLUTIONS

BUDGET DE L'ANNÉE FINANCIÈRE 2018

CONSIDÉRANT QU' en vertu de l'article 954 et suivants du Code municipal, le conseil doit préparer et adopter le budget de l'année financière et y prévoir des recettes au moins égales aux dépenses qui y figurent;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par le conseiller Dave Prévèreault, et résolu à l'unanimité, d'adopter le budget de l'année financière 2018 comme suit :

Le conseil est autorisé à faire les dépenses suivantes pour l'année financière municipale 2018 et à approprier les sommes nécessaires, à savoir:

Administration générale:	387 674 \$
Sécurité publique:	206 079 \$
Transport:	292 888 \$
Hygiène du milieu:	368 299 \$
Santé et bien-être:	5 000 \$
Urbanisme et mise en valeur du territoire:	107 800 \$
Loisirs et culture:	208 842 \$
Frais de financement:	15 891 \$
Remboursement en capital:	40 600 \$
Fonds des dépenses en immobilisation:	_____ 0 \$
Total des dépenses:	1 633 073 \$



**Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes**

Pour payer les dépenses mentionnées ci-dessus, le conseil prévoit les recettes suivantes:

a) **RECETTES SPÉCIFIQUES:**

Autres recettes:	35 850 \$
Compensations pour services municipaux:	369 815 \$
Subventions gouvernementales ou autres:	78 484 \$

b) **RECETTE BASÉE SUR LE TAUX GLOBAL DE TAXATION:**

Immeubles des écoles élémentaires :	19 277 \$
-------------------------------------	-----------

c) Pour combler la différence entre les dépenses prévues et le total des recettes spécifiques, ainsi que la recette basée sur le taux global de taxation, les revenus des taxes foncières sont les suivants:

Catégorie résiduelle par 100 \$ d'évaluation imposable 80 047 350 \$ X 0,96 \$/100 \$ =	768 455 \$
Catégorie des immeubles non résidentiels 6 805 500 \$ x 1,86 \$/100 \$ =	126 574 \$
Catégorie des immeubles industriels 6 700 000 \$ X 2,29 \$/100 \$ =	153 430 \$
Catégorie des immeubles agricoles 3 195 300 \$ X 0,96 \$/100 \$ =	30 675 \$
Immeubles du gouvernement provincial 2 409 500 \$ X 1,86 \$/100 \$ =	44 817 \$
Taxe de secteur – Entretien enrochement 5 696 600 \$ X 0,10 \$/100 \$ =	<u>5 696 \$</u>
Total des recettes:	1 633 073 \$

2017-12-300
6636

ADOPTION DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2017, 2018 et 2019

Il est proposé par le conseiller Jean-François Gauthier, et résolu à l'unanimité, d'adopter le plan triennal d'immobilisations suivant :

PROJETS D'IMMOBILISATIONS 2018-2019-2020					
DESCRIPTION DES PROJETS	ANNÉE 2018	ANNÉE 2019	ANNÉE 2020	TOTAL DES DONNÉES	MODE FINANCEMENT
Points d'eau bornes sèches Baie-Saint-Ludger	25 000 \$	-	-	25 000 \$	Subvention Emprunt
Véhicule prévention	12 000 \$	-	-	12 000 \$	Emprunt
Érosion des berges	170 000 \$	-	-	170 000 \$	Emprunt
Infrastructures routières	50 000 \$	50 000 \$	50 000 \$	150 000 \$	Subvention Emprunt
Camion municipal	40 000 \$	-	-	40 000 \$	Emprunt

**Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes**



Portail d'entrée	10 000 \$	100 000 \$	- \$	110 000 \$	Subvention Fonds Toulnustouc
Terrain 195, ch. Principal	15 000 \$	- \$	- \$	15 000 \$	Emprunt
Érosion Épis	- \$	250 000 \$	- \$	250 000 \$	Emprunt
Afficheurs de vitesse	4 200 \$	- \$	- \$	4 200 \$	Fonds de roulement
Parc de jeux	- \$	25 000 \$	- \$	25 000 \$	Fonds Toulnustouc Subvention
Éclairage DEL Terrain balle/patinoire	30 000 \$	- \$	- \$	30 000 \$	Fonds Toulnustouc Subvention
Génératrices pour stations de pompage	100 000 \$	- \$	- \$	100 000 \$	Emprunt
Agrandis. et réaménagement Station PAO		50 000 \$	- \$	60 000 \$	Fonds de roulement Subvention
Asphalte rues Harvey/Gagné	- \$	- \$	150 000 \$	150 000 \$	Emprunt
TOTAL	466 200 \$	475 000 \$	200 000 \$	1 141 200 \$	

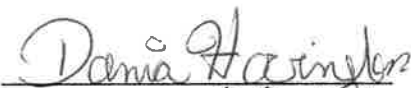
PÉRIODE DE QUESTIONS

Monseigneur le maire invite les personnes à poser des questions.

FERMETURE DE LA SESSION

Il est proposé par le conseiller Raynald Foster, et résolu à l'unanimité, que la présente session soit et est levée, il est 19 h 50.


MAIRE


DIRECTRICE GÉNÉRALE/
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

Je, Serge Deschênes, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.


MAIRE

